

collaborateurs du secrétaire général, et le fonctionnement de l'Agence.

Conférence des ministres de la Justice

Une conférence des ministres de la Justice des pays totalement ou partiellement d'expression française s'est tenue à Paris le 12 septembre. Vingt-sept pays ont participé à cette réunion organisée avec le concours de l'Agence de coopération culturelle et technique. Le Canada y était représenté par l'honorable Pierre De Bané, conseiller du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les Affaires francophones. Les problèmes de la formation des magistrats et de l'accès à la justice constituaient l'ordre du jour de la Conférence. Les participants ont convenu de développer leur coopération en matière de formation et de perfectionnement et de poursuivre la concertation entre experts sur le second point de discussion.

Conférence sur la jeunesse et les sports

La onzième session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française s'est déroulée à Liège, en Belgique, les 16 et 17 octobre 1980. La délégation canadienne était dirigée par le ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick, et comprenait le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec, ainsi que des hauts fonctionnaires de l'Ontario et du Manitoba. Cette session a donné lieu à l'adoption du plus important programme d'action depuis la création de cette conférence. Outre le gouvernement canadien, ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick, et de l'Ontario contribueront à sa réalisation. Les pays participants ont également abordé les questions relatives à la formation des cadres de jeunesse et de sport et posé les premiers jalons d'une réflexion en profondeur sur les orientations de l'organisme en vue d'un renforcement de la coopération déjà amorcée.

Conférence des ministres de l'Éducation

La trente-troisième session de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française s'est déroulée à Kigali, au Rwanda, du 12 au 16 avril 1980. La délégation canadienne était dirigée par l'ambassadeur du Canada au Rwanda et comprenait des représentants du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba. Dans la foulée des nouvelles orientations adoptées lors de sa session précédente à Québec, la Conférence a défini et retenu un premier programme d'action destiné à concrétiser sa vocation d'organisme de coopération effective en éducation. Outre le gouvernement du Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick collaboreront à la réalisation de ce programme qui tient compte également des efforts et des ressources d'autres organismes internationaux et régionaux concernés par la coopération dans ce secteur prioritaire pour le développement économique et social de tous les pays.

Organisations non gouvernementales

L'Association internationale des parlementaires de langue française a tenu sa onzième Assemblée générale du 6 au

16 septembre 1980 à Ottawa, Québec et Moncton. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment « Le français, langue scientifique », « Le droit de la mer pour les pays enclavés » et « Les énergies nouvelles ». Vingt-six sections, représentant presque autant de pays, ont été présentées à l'Assemblée, de même que des observateurs de huit pays et d'une dizaine d'organisations et d'associations internationales. La délégation canadienne comprenait des représentants de tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes.

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), qui a poursuivi ses activités de promotion de la coopération inter-universitaire, œuvre dans divers domaines : pédagogie, audio-visuel, éducation permanente, études françaises et dialogue des cultures, coopération, développement, information et livres scientifiques et culture technologique. On note en 1980 la mise sur pied du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique Sud (CREIPAC), la création d'une nouvelle revue « Universités » qui est consacrée à l'actualité universitaire et à des problèmes d'intérêt général, l'organisation de diverses activités en Amérique latine, dont les deuxièmes SEDIFRALE (séminaire à l'intention des chercheurs et enseignants de français langue seconde) qui ont eu lieu au Costa Rica.

Le Conseil international de la langue française (CILF) a poursuivi ses travaux dans le domaine linguistique et terminologique.

L'Association mondiale des médecins francophones, qui a tenu son Conseil général à Fort-de-France (la Martinique) le 29 avril 1980, a profité de l'occasion pour organiser un colloque sur « La médecine au service du développement ».

L'Institut international de droit d'expression française (IDEF) a tenu son treizième congrès annuel à Paris du 8 au 12 septembre. Les représentants canadiens ont proposé que le quatorzième congrès (septembre 1981) se tienne au Canada.

Le Richelieu international a tenu un congrès à Liège ; une délégation canadienne appréciable y a participé. Cet organisme poursuit son implantation de nouvelles sections de ce club « de service » dans les communautés francophones du monde et a notamment fait porter une partie de son action dans les Antilles. Il a aussi reçu une subvention lui permettant d'envoyer deux animateurs culturels auprès des Cajuns de Louisiane et ce, en collaboration avec le « Council for development of French in Louisiana » (CODOFIL).

Le Conseil de la vie française en Amérique a tenu son assemblée générale et colloque annuel à Sudbury (Ontario), en août. Le thème du colloque était l'impact culturel, sur les francophones en situation de minorité, du succès en affaires. Le Conseil a en outre réalisé plusieurs projets visant au rapprochement des communautés francophones des États-Unis et du Canada.

Trois Canadiens, dont deux représentants de la section académique, ont participé au seizième congrès international de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) à Lomé (Togo), du 2 au 8 novembre 1980. Les discussions ont porté sur le développement de la